

QUELLES AIDES ?

- orientation et conseils pour l'accès aux droits sociaux
- écoute, évaluation de situation et élaboration d'un projet d'aide ou d'accompagnement lors de difficultés professionnelles et/ou personnelles
- information, accès aux droits divers, difficultés financières, budgétaires et/ou familiales, droit des personnes et de la famille, prestations sociales, problème de santé (accès aux droits, accompagnement au cours d'une période de longue maladie, etc.), souffrance au travail, reclassement, reprise d'activité suite à une longue absence, adaptation au poste de travail, difficultés rencontrées dans l'environnement professionnel...
- information et orientation sur le logement
- évaluation des demandes d'aides financières et prêts sociaux, présentée en commission pour avis sur l'attribution.
- **Conseils juridiques**
Des consultations juridiques gratuites auprès d'un avocat. Pour prendre rendez-vous : ce.ia78.asp@ac-versailles.fr
- **Accompagnement budgétaire**
Des consultations gratuites auprès d'un conseiller en économie sociale et familiale (CESF). Pour prendre rendez-vous : ce.ia78.asp@ac-versailles.fr
- **Action sociale**
Toute **l'action sociale académique** sur le site (se munir de ses identifiants) : <http://acver.fr/social>

SRIAS (crèches, vacances, carte Cezam...)
<https://srias.ile-de-france.gouv.fr/>

Association Préau
<https://www.preau.education.fr/com/homepage>

Service logement
DRH4 – 01 39 23 61 74
ce.ia78.drh4@ac-versailles.fr

POUR QUI ?

- Les enseignants des 1^{er} et 2nd degrés, titulaires et non titulaires (contrat de droit public) du public et du privé sous contrat.
- Les personnels administratifs titulaires et non titulaires (contrat de droit public).
- Les assistants d'éducation et AESH (contrat de droit public).
- Les aides de laboratoire, etc... titulaires et non titulaires (contrat de droit public).
- Les agents de la jeunesse et des sports.

Nous contribuons également à l'action sociale en faveur de leurs ayants droit et aux personnels pensionnés de l'État.

LES MISSIONS DU SERVICE SOCIAL

- ♦ Les missions du service social spécialisé du travail se situent à l'interface entre la vie professionnelle et la vie privée.
- ♦ Les assistants de service social sont soumis au secret professionnel (art. 226-13 du code pénal) et s'appuient sur un code de déontologie qui garantit la confidentialité des entretiens. Les missions sont définies par la circulaire du 16/12/2021. Elles s'exercent dans différents champs :
 - aide et accompagnement des personnels face aux difficultés qu'ils rencontrent,
 - conseil auprès de l'administration sur les questions sociales et expertise dans les instances et les dispositifs d'aide.
- ♦ Le service social intervient dans le cadre de la gestion des ressources humaines. Il inscrit son action en articulation avec les services de gestion, d'action sociale, la médecine de prévention, les affaires médicales, le service logement et les partenaires sociaux extérieurs.

QUI SAISIT LE SERVICE ?

- Les personnels en priorité.
- L'administration (ressources humaines, gestion, le service médical des personnels, le comité médical, etc.).
- Les représentants des personnels.
- Les partenaires extérieurs.

COMMENT ?

- Sur rendez-vous à la DSDEN.
- Les assistantes de service social organisent des visites à domicile, à titre exceptionnel, pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer.



Service social en faveur des personnels de l'Éducation nationale des Yvelines

DSDEN DES YVELINES

19, avenue du Centre
78 280 Guyancourt

☎ 01 39 23 62 21

@ ce.ia78.asp@ac-versailles.fr

🌐 <https://www.ac-versailles.fr/dsden78>

Marie FEVRIER
assistante de service social

Pour les personnels rattachés:

BASSIN de POISSY-SARTROUVILLE

Achères / Andrézy / Carrières-sous-Poissy
Carrières-sur-Seine / Chanteloup-les-Vignes
Conflans-Sainte-Honorine / Houilles
Le Mesnil-le-Roi / Maisons-Laffitte / Maurecourt
Médan / Montesson / Morainvilliers / Poissy
Sartrouville / Triel-sur-Seine / Verneuil-sur-Seine
Vernouillet / Villennes-sur-Seine

BASSIN de SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Aigremont / Bailly / Bougival / Chambourcy
Chatou / Chavenay / Crespières
Croissy-sur-Seine / Feucherolles / L'Etang-la-Ville
La Celle-Saint-Cloud / Le Pecq / Le Port-Marly
Le Vésinet / Louveciennes / Mareil-Marly
Marly-le-Roi / Noisy-le-Roi / Orgeval
Saint-Germain-en-Laye / Saint-Nom-la-Bretèche

BASSIN de PLAISIR-VERSAILLES

Bois-d'Arcy / Buc / Châteaufort
Fontenay-le-Fleury / Jouy-en-Josas
Le Chesnay- Rocquencourt
Les Clayes-sous-Bois / Les Loges-en-Josas
Montigny-le-Bretonneux / Plaisir
Saint-Cyr-l'Ecole / Thiverval-Grignon
Toussus-le-Noble / Vélizy-Villacoublay
Versailles / Villepreux / Viroflay

AGENTS de la DSDEN
(de N à Z)

Aurane SABLIC
assistante de service social

Pour les personnels rattachés :

BASSIN de MUREAUX

Andelu / Aubergenville / Aulnay-sur-Mauldre
Bazemont / Bouafle / Chapet / Ecqueville / Epône Evrecquemont / Flins-sur-Seine
Gaillon-sur-Montcient / Hardricourt
Herbeville / Jambville / Jumeauville
La Falaise / Lainville-en-Vexin / Les Alluets-le-Roi
Les Mureaux / Mantes-la-Ville / Mareil-sur-Mauldre / Maule
Mézières-sur-Seine / Mézy-sur-Seine
Meulan-en-Yvelines / Montainville / Montalet-le-Bois
Nézel / Oinville-sur-Montcient / Sailly
Tessancourt-sur-Aubette / Vaux-sur-Seine

BASSIN de MANTES-LA-JOLIE

Arnouville-lès-Mantes / Auffreville-Brasseuil
Bennecourt / Blaru / Boinville-en-Mantois
Boinvilliers / Boissy-Mauvoisin / Bonnières-sur-Seine Bréval / Breuil-Bois-Robert / Brueil-en-Vexin
Buchelay / Chauffour-lès-Bonnières / Cravent
Dammartin-en-Serve / Drocourt / Follainville-Dennemont / Fontenay-Mauvoisin
Fontenay-Saint-Père / Freneuse
Gargenville / Gommecourt / Goussonville / Guernes
Guerville / Guitrancourt / Hargeville / Issou
Jouy-Mauvoisin / Juziers / La Villeneuve-en-Chevrie
Limay / Limetz-Ville / Lommoye / Longnes
Magnanville / Mantes-la-Jolie / Mantes-la-Ville
Méricourt / Moisson / Mondreville
Mousseaux-sur-Seine / Notre-Dame-de-la-Mer / Perdreauville / Porcheville / Rosay / Rosny-sur-Seine / Saint-Illiers-la-Ville / Saint-Illiers-le-Bois
Saint-Martin-la-Garenne / Soindres / Tilly
Vert / Villette

AGENTS de la DSDEN
(de A à M)

**ACCUEIL UNIQUEMENT
SUR RENDEZ-VOUS**

☎ 01 39 23 62 21

@ ce.ia78.asp@ac-versailles.fr

BASSIN de SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Cernay-la-Ville / Chevreuse / Coignières
Dampierre-en-Yvelines / Elancourt / Guyancourt
La Verrière / Lévis-Saint-Nom / Le Mesnil-Saint-Denis
Magny-les-Hameaux / Maurepas / Saint-Lambert
Saint-Rémy-lès-Chevreuse / Senlis / Trappes
Voisins-le-Bretonneux

BASSIN de RAMBOUILLET

Ablis / Adainville / Allainville / Auffargis / Auteuil
Autouillet / Bazainville / Bazoches-sur-Guyonne
Béhoust / Beynes / Boinville-le-Gaillard / Boisssets
Boissy-sans-Avoir / Bonnelles / Bourdonné
Bullion / Civry-la-Forêt / Clairefontaine-en-Yvelines
Condé-sur-Vesgre / Courgent / Emancé / Flexanville Galluis
Gambais / Garancières / Gazeran
Goupillières / Gressey / Grosrouvre / Hermeray
Houdan / Jouars-Pontchartrain / La Boissière-Ecole
La Celle-les-Bordes / La Hauteville / La Queue-les-Yvelines / Lévis-Saint-Nom / Le Perray-en-Yvelines
Le Tremblay-sur-Mauldre / Les Bréviaires
Les Essarts-le-Roi / Les Mesnuls / Longvilliers
Marcq / Mareil-le-Guyon / Maulette / Méré
Mittainville / Montfort-l'Amaury
Neauphle-le-Château / Neauphle-le-Vieux
Orcemont / Orgerus / Orphin / Orvilliers / Osmoy
Poigny-la-Forêt / Ponthévrard / Prunay-en-Yvelines
Prunay-le-Temple / Raizeux / Rambouillet
Richebourg / Rochefort-en-Yvelines / Saint-Arnoult-en-Yvelines / Saint-Germain-de-la-Grange
Saint-Hilarion / Saint-Léger-en-Yvelines
Saint-Martin-de-Bréthencourt / Saint-Martin-des-Champs
Saint-Rémy-l'Honoré / Sainte-Mesme Saulx-Marchais
Septeuil / Sonchamp / Tacoignières / Thoiry / Vieille-Eglise-en-Yvelines / Villiers-le-Mahieu / Villiers-Saint-Frédéric

Pour les agents du rectorat : @ ce.smis@ac-versailles.fr

☎ 01 30 83 46 71